

Bilan stationnel hiérarchisé de la Globulaire commune en Charente

Bilan des travaux menés en 2019-2020 - Rapport général



Bilan stationnel hiérarchisé de la Globulaire commune en Charente

Bilan des travaux menés en 2019-2020 - Rapport général

REDACTION

Théo EMERIAU

INVENTAIRE DE TERRAIN

Théo EMERIAU

DIRECTION SCIENTIFIQUE ET COORDINATION

Grégory CAZE

SAISIE DES DONNEES

Théo EMERIAU, Maria-Noëlle PEDEMAY, Cécile PONTAGNIER

RELECTURE

Frédéric FY

Remerciements

- les personnes ayant contribué à l'inventaire par le signalement d'observations, soit par transmission au CBN, soit par saisie directe sur le site de l'Observatoire, et dont on trouvera la liste en annexe ;
- les associations membres de Poitou-Charentes Nature, dont les données floristiques sont aujourd'hui gérées au travers de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (obv-na.fr) ;
- les structures animatrices du réseau Natura 2000 pour les accès aux sites et/ou contacts des propriétaires ;
- les propriétaires privés ayant accepté la réalisation d'inventaires sur leurs parcelles.

Référencement bibliographique

EMERIAU T., 2021 - *Bilan stationnel hiérarchisé de la Globulaire commune (Globularia vulgaris L., 1753) en Charente* – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, 21 p. + annexes.

Crédits photos couverture (de g. à d.)

Globulaire commune sur différents sites charentais : Haute Roche (Châteauneuf-sur-Charente), Pelouses de Chez Dorgnion (Claix), Font Belle (Angoulême), Le Roc (Mouthiers-sur-Boëme) (T. Emeriau)

PARTENAIRES FINANCIERS

Ce programme pluriannuel d'inventaires est financé par LISEA, société concessionnaire de la ligne à grande vitesse Sud-Europe Atlantique (LGV-SEA).



Partenaires financiers du syndicat mixte du CBN SA :



Sommaire

INTRODUCTION	1
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS.....	1
PRÉSENTATION DU TAXON.....	2
I. BILAN STATIONNEL HIÉRARCHISÉ.....	3
ÉTABLISSEMENT DU PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE	3
• Compilation des données existantes	3
• Etablissement d'un plan de prospection	4
ACTUALISATION DES STATIONS - INVENTAIRES DE 2019-2020.....	4
HIÉRARCHISATION DES ENJEUX.....	6
Tableau synthétique - Bilan stationnel hiérarchisé	6
Description des stations à haut niveau de priorité de gestion	7
CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	21
ANNEXE 1 : CARTES BILAN DES PROSPECTIONS DE 2019-2020	22
ANNEXE 2 : BILAN STATIONNEL DE LA GLOBULAIRE COMMUNE	23
ANNEXE 3 : CONTRIBUTEURS EXTERIEURS.....	33
ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE	34

INTRODUCTION

Au titre de l'arrêté inter-préfectoral du 24 février 2012 accordant une dérogation de destruction d'espèces et habitats protégés, un certain nombre de mesures sont mises en œuvre par LISEA, société concessionnaire de la LGV SEA, et bénéficiaire de la dérogation. Dans cet arrêté figurent des mesures d'accompagnement visant à améliorer les connaissances sur certaines espèces. Ces études sont décrites par l'article 24 de l'arrêté inter-préfectoral. Elles constituent le cadre du partenariat entre le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique (CBNSA) et LISEA.

Quatorze espèces protégées sur tout ou partie du territoire de la Nouvelle-Aquitaine sont concernées par ces études et suivis d'espèces végétales. Parmi elles figure la Globulaire commune (*Globularia vulgaris* L., 1753) pour laquelle un bilan stationnel hiérarchisé a été mis en œuvre sur le département de la Charente.

Le présent rapport a pour but de faire le bilan de l'étude menée sur la Globulaire commune sur la période 2019-2020.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les objectifs visés par le programme d'inventaire ont été les suivants :

- **L'inventaire et la hiérarchisation des stations de la Globulaire commune en Charente**, de façon à réviser sa répartition et son état de conservation, et à mettre en lumière les stations nécessitant la mise en place d'actions conservatoires pour leur sauvegarde future *via* une hiérarchisation des enjeux.

La mise en œuvre de l'inventaire et de la hiérarchisation des stations a visé les actions suivantes :

- dépouillement de la bibliographie historique (données antérieures à 1950) et ancienne (entre 1950 et 2000) et synthèse bibliographique sur les stations citées dans la littérature ;
- dépouillement d'herbiers anciens ;
- compilation des données relatives aux stations connues des espèces cibles et rassemblement des données du réseau naturaliste ;
- normalisation et validation des données concernées ;
- prospections ciblées systématiques sur les stations historiques ou anciennes, ainsi que sur les stations récentes (antérieures à 2010) ou actuelles (postérieures à 2010) nécessitant une évaluation complémentaire ;
- caractérisation des stations : quantification des effectifs, caractérisation des habitats et de leur état de conservation, identification des menaces et pressions éventuelles ;
- saisie des données sur l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine ;
- bioévaluation des enjeux et hiérarchisation des stations ;
- mesures de conservation complémentaires sur les stations identifiées comme menacées à court terme ;
- porter à connaissance des travaux réalisés.

PRÉSENTATION DU TAXON

🌿 Taxonomie

Le présent rapport utilise le référentiel taxonomique national TaxRef (Gargominy, O., *et al.*, 2019).

Nom valide : *Globularia vulgaris* L., 1753

Synonymes : *Globularia aphyllanthes* Crantz, 1766
Globularia cambessedesii subsp. *hispanica* Willk., 1893
Globularia collina Salisb., 1796
Globularia linifolia subsp. *hispanica* (Willk.) M.B.Crespo & Mateo, 2010
Globularia linnaei Rouy, 1882
Globularia spinosa Lam., 1788
Globularia valentina sensu V.Boullet, 1984

Noms vernaculaires : Globulaire commune, Globulaire de Valence

Famille : *Plantaginaceae*

🌿 Statuts

La Globulaire commune bénéficie d'un statut de **protection réglementaire** à l'échelle de l'ex-région Poitou-Charentes¹.

Elle est considérée comme **quasi-menacée (NT)** selon les critères de l'UICN sur la Liste rouge de Poitou-Charentes (Gouel, S., 2018). L'espèce est par ailleurs déterminante de ZNIEFF à l'échelle régionale (Abadie, J.-C., *et al.*, 2019).

🌿 Description

Plante vivace à rosette cespiteuse, aux feuilles basales spatulées, souvent en gouttière/pliées, coriaces, parsemées de ponctuations calcaires, fréquemment dentée à l'apex (3 à 5 dents mucronées). Feuilles caulinaires développées et nombreuses (4 ou plus). Fleurs à corolle bleutées de plus de 7mm de longueur réunies en capitules sub-globuleux. Floraison précoce (principalement en avril, souvent fanées dès mai). Fruits sous forme d'akènes. Confusion possible avec la Globulaire allongée (*Globularia bisnagarica* L., 1753), qui est une espèce plus commune, à fleurs plus petites à feuilles basales spatulées, normalement non coriace, non en gouttière et sans mucron piquant.



Figure 1 : Port général de la Globulaire commune (T. Emeriau)

¹ Arrêté du 19 avril 1988 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Poitou-Charentes complétant la liste nationale.

🌿 Ecologie

Pelouses vivaces calcicoles sèches, escarpements rocheux principalement sur calcaires durs et marnes xériques. En Charente, la Globulaire commune se rencontre essentiellement au sein des pelouses vivaces xériques (*Sideritido guillonii* – *Koelerietum vallesianae* J.-M. Royer 1982 ou *Lino appressi* – *Seslerietum caeruleae* (Boullet 1984) J.-M. Royer & Ferrez 2020).

🌿 Répartition

Espèce sud-ouest européenne (France, Espagne) avec extension en isolat sur les îles baltes. En limite d'aire française de répartition dans l'Angoumois.

I. BILAN STATIONNEL HIÉRARCHISÉ

ÉTABLISSEMENT DU PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

Au préalable des campagnes d'inventaires d'actualisation des stations de Globulaire commune, un important travail de compilation des données existantes et de sollicitation du réseau de correspondants du CBN Sud-Atlantique a été effectué en vue d'établir un plan de prospection. Ce travail avait pour but de faire l'état des lieux des connaissances de la répartition du taxon sur le territoire charentais en regroupant et validant les données disponibles. Ce travail a été poursuivi tout le long du programme afin d'affiner au mieux la répartition du taxon.

🌿 Compilation des données existantes

Une extraction des données d'observation du taxon a été effectuée à partir de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle Aquitaine (OBV-NA) durant le premier trimestre 2019. Lors de cette première requête, 92 observations ont été extraites, provenant principalement de botanistes de la Société Botanique du Centre-Ouest (SBCO), de Charente Nature et du CBN Sud-Atlantique. Il est important de noter qu'une part non négligeable des données collectées par le CBN Sud-Atlantique provient de multiples pointages sur un faible nombre de sites (pointages liés à un suivi de pelouses calcicoles).

De nouvelles extractions ont été effectuées à intervalle régulier jusqu'à la fin du programme pour déceler la totalité des nouvelles observations modernes (réseau d'observateurs) ou historiques (bibliographie).

Tableau 1. Précision géographique des données de Globulaire commune issues de l'OBV-NA (mars 2019)

Département	Données inexploitable	Données à la commune	Données au lieu-dit	Données précises
Charente	5	2	17	68

Tableau 2. Période d'observation des données de Globulaire commune issues de l'OBV-NA (mars 2019)

Département	Données historiques	Données anciennes	Données récentes	Données actuelles
Charente	0	24	28	40

Tableau 3. Observateurs des données de Globulaire commune issues de l'OBV-NA (mars 2019)

Département	Société botanique du Centre-Ouest	Charente Nature	CBN Sud Atlantique	Sans organisme	Observateur inconnu
Charente	23	32	33	3	1

🌿 Etablissement d'un plan de prospection

Après leur compilation, les données d'observations ont été analysées afin de définir les stations connues du taxon. Les observations renvoyant à une même station (observations différentes, mais localisées au même endroit) ont été regroupées. Il a ensuite été vérifié pour chaque station la dernière date d'observation du taxon ainsi que le renseignement ou non des informations nécessaires à l'établissement d'un bilan stationnel. Les stations dont la dernière observation remontait au plus à 2014 (5 ans d'ancienneté), précisément localisées et pour lesquelles une description de l'état de conservation (nombre d'individus précisément renseigné, description de l'habitat et des éventuelles menaces portant sur la station) avait été faite ont été retirées du plan d'échantillonnage, un passage supplémentaire n'étant pas jugé requis pour établir un bilan de la population de ces stations. En cas d'informations manquantes pour les stations vues très récemment, l'observateur a été contacté.

Au terme de ce travail de préparation, un total de 45 stations de Globulaire commune à actualiser a été recensé en Charente.

Les stations ont ensuite été réunies en larges secteurs de présence en fonction de leur degré de proximité les unes par rapports aux autres afin d'optimiser les déplacements lors des phases d'inventaire. Dans la même optique les stations proches d'espèces faisant également l'objet d'une étude dans le cadre de l'application de l'article 24 de l'arrêté et à période d'observation similaire ont été regroupées. Ainsi, la Crapaudine de Guillon et la Globulaire commune reconnaissables tant à l'état végétatif qu'en floraison ou en fructification ont été regroupées d'une part avec le Lin de Léo, observable entre fin avril et mi-juin, d'autre part avec l'Odontite de Jaubert, observable entre mi-août et fin septembre.

ACTUALISATION DES STATIONS - INVENTAIRES DE 2019-2020

En 2019, 38 stations de Globulaire commune ont été actualisées/découvertes. 27 stations ont été retrouvées sur 30 et 8 nouvelles mentions de l'espèce ont été ajoutées. Trois stations n'ont pas été retrouvées dont l'une au moins correspond à une donnée douteuse (Terrier Nigot à Saint-Genis d'Hiersac).

En 2020, 30 stations ont été actualisées/découvertes. 18 stations ont été retrouvées sur 19 et 11 nouvelles mentions de l'espèce ont été faites. Une station reste à actualiser au terme de l'année 2020.

Tableau 4. Actualisation des stations de Globulaire commune de 2019 à 2020

Département	Stations revues	Stations non revues (dont présumées disparues)	Nouvelles mentions	Total stations actualisées	Stations restant à actualiser
Charente	40	1 (0)	22	63	1

Au terme de ces deux années d'inventaire, la quasi-totalité des 45 stations connues du taxon avant 2019 en Charente ont été prospectées. Le bilan qui découle de cet inventaire est globalement positif. La quasi-totalité des stations charentaises connues a été retrouvée (97,5%) et un bon nombre de nouvelles stations (22) ont été découvertes (ou correspondent, pour certaines, à des vérifications de données orales non saisies).

62 stations de Globulaire commune sont recensées dans le département de la Charente. Une unique station n'a pas été retrouvée (Le Champ de Michel à Mouthiers-sur-Boëme). Enfin, une station resterait à actualiser (Coteau de Forges à Mouthiers-sur-Boëme), cette dernière n'ayant pas pu être prospectée (propriété privée - contact avec le propriétaire n'ayant pas pu être établi). Deux stations ont été invalidées provisoirement (Terrier Nigot à Saint-Genis d'Hiersac et les Chaumes Boissières à Graves-Saint-Amant). Une confusion avec la Globulaire allongée (*Globularia bisnagarica*) étant jugée probable après prospection de terrain.

La Globulaire est recensée sur 16 mailles de 25km² (de même qu'avant l'étude). Dans la mesure où la quasi-totalité des stations a été retrouvée, l'aire de répartition actuelle connue du taxon reste inchangée. L'étude a toutefois permis de découvrir de nouvelles stations, augmentant le nombre de mailles de présence de l'espèce en Charente (76 mailles de 1km² contre 69 avant étude).

L'état de conservation des stations de l'espèce est globalement bon (90% de stations en état de conservation jugé favorable. Une station est jugée en état de conservation défavorable mauvais (La Brousse à Plassac-Rouffiac), mais des stations mieux conservées sont présentes à proximité. Cinq stations sont considérées dans état défavorables inadéquates.

HIÉRARCHISATION DES ENJEUX

L'un des objectifs majeurs de cette étude est la comparaison des stations recensées du point de vue de leur patrimonialité et de leur fragilité afin de mettre en avant les localités aux enjeux de conservation les plus importants. Ces enjeux peuvent prendre différents aspects :

- Fragilité de la station :
 - Station menacée à court ou moyen terme (évolution du milieu, urbanisation, changements des pratiques agricoles, etc.) ;
 - Effectifs du taxon très faibles et/ou diminution naturelle ou non des effectifs du taxon dans sa station.
 - Gestion spécifique en cours (sites gérés par le CEN, en conventionnement ou maîtrise foncière, contrats Natura 2000, autres gestions différenciées) ou absence de gestion différenciée ;
- Patrimonialité de la station :
 - Effectifs importants traduisant un possible rôle de réservoir génétique pour l'espèce ;
 - Continuité de la station sur des surfaces importantes traduisant des enjeux de continuité et fonctionnalité écologique ;
 - Intérêt chorologique (station en limite d'aire de répartition ou en isolat géographique) ;
 - Intérêt phytocénotique (originalité de l'habitat du taxon sur cette station) ;
 - Intérêt extra-spécifique : présence d'une ou plusieurs autres espèces extrêmement rares et/ou menacées sur la station.

Tableau synthétique - Bilan stationnel hiérarchisé

Le tableau synthétique présenté ci-après en annexe reprend la totalité des stations connues (modernes et historiques) du taxon en présentant pour chacune les informations suivantes :

- Informations relatives aux observations de la station :
 - Localisation de la station : département, secteur géographique, commune et lieu-dit ;
 - Période d'observation du taxon dans la station : date de première observation, dernière date d'observation, dernière date de prospection ;
 - Nombre de mentions de l'espèce sur le site ;
- Informations relatives à l'état de conservation de la station :
 - Effectifs du taxon sur la station ;
 - Menaces sur la station ;
 - Etat de conservation de la station :
 - favorable : station jugée pérenne en l'état ;
 - défavorable inadéquat : station menacée à moyen terme par une gestion inadéquate ;
 - défavorable mauvais : station menacée à court terme par une gestion inadéquate ;
 - non observée en 2019/2020 : taxon non revu lors des prospections, mais dont la disparition n'est pas certaine (habitat restant favorable) ;
 - disparition présumée : taxon présumé disparu (habitat devenu défavorable, destruction avérée de l'habitat ou de l'espèce) ;
 - Commentaire sur la station ;
- Informations relatives à la conservation/gestion de la station :
 - Périmètres de protection ;
 - Statut de propriété et gestionnaire du site (si connus) ;
 - Actions de conservation entreprises ;
 - Priorité de conservation :

- 1 : station à très haute importance patrimoniale et pour laquelle des mesures doivent être engagées (cumulant une fragilité et/ou des menaces avérées ainsi qu'une importance patrimoniale, chorologique, phytocénotique ou génétique certaine) ;
- 2A : station à très haute importance patrimoniale, chorologique, phytocénotique ou génétique, peu menacée à court ou moyen terme, mais dont le caractère patrimonial avéré justifie une recherche d'opportunité pour appliquer une gestion conservatoire pour en assurer la pérennité ;
- 2B : station menacée à court ou moyen terme située dans le cœur de la population angoumoisine et/ou à proximité de grandes stations en bon état de conservation et ne revêtant pas d'importance patrimoniale au-delà du seul statut du taxon. Gestion conservatoire à appliquer en fonction des opportunités pour sauvegarder/restaurer la station ;
- 3 : station en bon état de conservation et ne revêtant pas d'importance patrimoniale particulière au-delà du seul statut du taxon.

Description des stations à haut niveau de priorité de gestion

Certaines localités du taxon revêtent une plus grande importance en termes de patrimonialité ou fragilité (menace à court terme, nombre important d'individus - rôle de réservoir génétique, stations continues sur de vastes surfaces, stations pérennisées du fait d'une gestion spécifique, stations en aire disjointes témoins d'une aire de distribution plus importante par le passé, habitat inhabituel, cohabitation avec d'autres espèces extrêmement rares/menacées). Les stations jugées les plus patrimoniales en ce sens (niveau de priorité de gestion élevé) sont développées plus précisément ci-après :

- Coteaux de Haute Roche et de Bois Soudat - priorité 2A
- Pelouses du méandre de Sireuil - priorité 2A
- Chaumes du Vignac, de Clérignac, Meulières de Claix et Grands chaumes de Mouthiers - priorité 2A
- Chaumes de Nanteuillet - priorité 2A
- Coteaux du Grand Guillon et Chaumes de la Perluche - priorité 2A
- Chaumes des Séverins - priorité 2A
- Chaumes de la Tourette - priorité 2A
- Vallée des Eaux Claires - priorité 2A
- La Font Belle et le Coteau du Bois de Saint-Martin - priorité 2A
- Vallée de l'Anguienne (Château de la Tranchade, Bois du Bressour et Font du Cerisier) - priorité 2A
- Coteaux de l'Eclly - priorité 2A
- Coteau de Chez Verdu - priorité 2A
- Coteau des Gougeaux - priorité 2A

🌿 Coteau de Haute-Roche et du Bois Soudat (Châteauneuf-sur-Charente - 16) - priorité 2A

Intérêt chorologique : fort

Ces deux stations marquent la limite régionale occidentale du taxon.

Intérêt phytocénotique : moyen

Superficies modestes de pelouses du *Sideritido guillonii* – *Koelerietum vallesianae*, *a forciori* sur le site de Bois Soudat. Le site de Haute Roche abrite cependant d'importantes surfaces d'autres habitats très patrimoniaux (*Lino collini* – *Arenarietum controversae* Verrier 1979, etc.).

Intérêt de conservation pour d'autres espèces : moyen (Bois Soudat) à très fort (Haute-Roche)

Le coteau de Haute Roche revêt une importance exceptionnelle en termes de cortège d'espèces rares avec la présence de la Crapaudine de Guillon (*Sideritis hyssopifolia* subsp. *guillonii*), du Lin de Léo (*Linum leonii*), du Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*), du Thésium divariqué (*Thesium humifusum* subsp. *divaricatum*), de la Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*) ainsi qu'une importante population de la Marguerite à feuilles de graminées (*Leucanthemum graminifolium*). De nombreuses autres espèces patrimoniales sont présentes sur ce coteau (plus de trente espèces végétales déterminantes de ZNIEFF).

Le Coteau du Bois Soudat, en continuité avec le site de Haute Roche, abrite une flore patrimoniale très riche également : Nerprun des rochers, Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*) et quatorze espèces déterminantes de ZNIEFF en tout.

Intérêt conservatoire : faible

Le nombre d'individus est très faible sur les deux sites (4 pieds au Bois Soudat et 96 au coteau de la Haute Roche).

Vulnérabilité : forte

Malgré la gestion du site de la Haute Roche par le CEN, la station de Globulaire commune se trouve juste au-dessus d'une zone de parking d'escalade. Un piétinement plus important a donc lieu à cet endroit précis. Couplé au faible nombre d'individus observés, il convient de prendre garde à ce que la fréquentation du site n'augmente pas trop.

Possibilité d'actions :

Mise en défend d'une partie de la station de la Haute Roche (à voir avec le CEN). Porter à connaissance au propriétaire du site du Bois Soudat.



Figure 2 : Station de Globulaire commune en rebord de falaise calcaire (Châteauneuf-sur-Charente -16)

• Stations du méandre de Sireuil - priorité 2A

Les Amelins de la Vallade (Sireuil - 16), Rochecorail (Trois-Palis - 16), La Coussette (Champmillon - 16).

Intérêt chorologique : fort

Cet ensemble de stations se situe dans un méandre de la Charente (Sireuil) et se trouve en limite nord-occidentale du noyau de population angoumoisin. La station de la Coussette est d'ailleurs la station régionale moderne la plus septentrionale. Par ailleurs, ces trois stations sont les seules en rive droite de la Charente.

Intérêt phytocénotique : faible

Assez faibles superficies de pelouses du *Sideritido guillonii* – *Koelerietum vallesianae* sur ces sites. Les populations de Globulaire commune ne sont d'ailleurs pas toujours présentes dans les secteurs les mieux conservés (petites stations sur et à proximité de blocs rocheux).

Intérêt de conservation pour d'autres espèces : très fort

Nombreuses espèces patrimoniales présentes : Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*), Crapaudine de Guillon et Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus* var. *jaubertianus*) sur les trois sites, Laitue effilée (*Lactuca viminea* subsp. *chondrilliflora*), Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*), Crucianelle à feuilles étroites (*Crucianella angustifolia*) et Thésium divariqué (*Thesium humifusum* subsp. *divaricatum*) sur le site des Amelins de la Vallade, Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*), Thésium divariqué et le très rare Hélianthème des chiens (*Helianthemum canum*) sur le site de Rochecorail.

Le site des Amelins de la Vallade abrite vingt-cinq espèces végétales déterminantes de ZNIEFF, la Coussette en compte dix-huit et Rochecorail une vingtaine.

Intérêt conservatoire : faible

Ces populations abritent un assez faible nombre d'individus (860 rosettes au total environ).

Vulnérabilité : moyenne

Les différentes stations de ce secteur sont toutes privées et souffrent pour certaines d'une gestion inappropriée (manque d'entretien conduisant à une fermeture progressive du milieu, dépôt de déchets). De plus la plupart des stations abritent peu d'individus sur des surfaces très restreintes (150 rosettes sur quelques mètres carrés à la Coussette et 20 seulement à Rochecorail sur un mètre carré en situation de micro-clairière).

Possibilité d'actions :

Porter à connaissance, analyse du foncier, éventuellement récoltes conservatoires sur la station des Amelins de la Vallade.

• **Chaumes du Vignac, de Clérignac, Meulières de Claix et Grands chaumes de Mouthiers (Roulet Saint-Estèphe, Claix, Mouthiers-sur-Boëme - 16) - priorité 2A**

Intérêt chorologique : faible

Ces stations se situent au sein du vaste noyau de population angoumoisin. Ces sites, vastes et bien reliés entre eux revêtent une grande importance (un des derniers systèmes de « cause » en bon état de conservation en Charente).

Intérêt phytocénotique : fort

Très importantes superficies de pelouses du *Sideritido guillonii* – *Koelerietum vallesianae* et du *Lino appressi* – *Seslerietum caeruleae* en excellent état de conservation, notamment sur le site des Meulières de Claix. Ces sites sont caractérisés par d'importantes surfaces d'autres habitats très patrimoniaux (fourrés à Nerprun des rochers, tonsures à annuelles calciphiles).

Intérêt de conservation pour d'autres espèces : très fort

Présence de la Crapaudine de Guillon (*Sideritis hyssopifolia* subsp. *guillonii*), de la Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*), du Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*) et du Lin de Léo (*Linum leonii*) qui trouve ici ses plus grandes stations régionales. Très important cortège d'espèces rares et menacées sur l'ensemble des sites : Chèvrefeuille étrusque (*Lonicera etrusca*), Spirée d'Espagne (*Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata*), Renoncule à feuilles de graminée (*Ranunculus gramineus*), Crucianelle à feuilles étroites (*Crucianella angustifolia*), Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*).

Ces sites, d'une importance exceptionnelle en termes de conservation d'espèces et de milieux patrimoniaux abritent près de quarante espèces déterminantes de ZNIEFF pour les Chaumes du Vignac et de Clérignac - Meulières de Claix et plus de trente pour les Chaumes de Grand Champ à Mouthiers-sur-Boëme.

Intérêt conservatoire : très fort

Nombre cumulé de pieds colossal (plus de 300 000 pieds sur l'ensemble des stations soit plus de 60% des effectifs estimés du département (un peu moins de 500 000 pieds)).

Vulnérabilité : faible à moyenne

Ce secteur a été admirablement conservé grâce aux politiques Natura 2000 et au CEN (notamment), bien qu'ayant subi quelques dégradations (pistes de motocross/4x4 sauvage sur les Chaumes du Vignac, construction de la LGV SEA).

Possibilité d'actions :

Les Chaumes du Vignac, Meulières de Claix, Baudries et chaumes de Mouthiers sont gérées par le CEN (dans le cadre d'une acquisition foncière directe ou dans le cadre de conventions avec les communes ou avec LISEA) dans l'optique de maintenir la qualité des habitats en place. Le site des Chaumes de Clérignac est une indivision en lien avec des activités de chasse qui permettent un certain entretien du milieu. Ce dernier site n'est toutefois plus pâturé aujourd'hui et un accroissement des zones de fourrés et de tapis de graminées denses est à déplorer.



Figure 3 : Le Chaume du Vignac, abritant une vaste population de Globulaire commune (Roulet-Saint-Estèphe -16)

🌿 Chaumes de Nanteuillet (Voulgézac - 16) - priorité 2A

Intérêt chorologique : moyen

Cette station se situe sur la marge sud du vaste noyau de populations angoumoisin. Ce vallon constitue le dernier ensemble de vallée calcaire typique de l'Angoumois vers le sud.

Intérêt phytocénotique : moyen

Superficies assez modestes de pelouses du *Sideritido guillonii - Koelerietum vallesianae*. Le site abrite en revanche de nombreux autres habitats très intéressants (falaises continentales humides, berges d'étang à *Hippuris vulgaris*, fourrés à Nerprun des rochers, pelouses à thérophytes calciphiles, etc.).

Intérêt de conservation pour d'autres espèces : fort

Présence du Nerpun des rochers (*Rhamnus saxatilis*), de la Sabline des Chaumes (*Arenaria controversa*), de l'Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*) et de l'Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus* var. *jaubertianus*) sur les pelouses. Le site abrite aussi une petite population d'Aconit tue-loup (*Aconitum lycoctonum* subsp. *vulparia*) et de Pesse d'eau (*Hippuris vulgaris*). Plusieurs espèces n'ont pas été revues lors des prospections (Crapaudine de Guillon, Mélique ciliée, etc.). Le site compte plus de vingt espèces végétales déterminantes de ZNIEFF.

Intérêt conservatoire : faible

Faible nombre d'individus (200 pieds environ). La Globulaire n'est présente qu'à un seul endroit malgré des conditions favorables sur l'ensemble des pelouses du vallon.

Vulnérabilité : faible

Le cours d'eau est classé en zone spéciale de conservation (Natura 2000). Le site est privé et les coteaux ne bénéficient d'aucune mesure de protection, mais le risque que le vallon soit dégradé est minime compte tenu des enjeux paysagers, de biodiversité et archéologiques (vestiges).

Possibilité d'actions :

Renforcement de la population envisageable, suivi de la population.

🌿 Coteau du Grand Guillon et Chaumes de la Perluche (Mouthiers-sur-Boëme - 16) - priorité 2A

Intérêt chorologique : faible

Ces stations font partie du cœur de la population de Globulaire commune angoumoisine.

Intérêt phytocénotique : moyen

Pelouses xérothermophiles du *Sideritido guillonii* - *Koelerietum vallesianae* bien représentées. Superficies de pelouses du *Lino collini* – *Arenarietum controversae* variable selon les sites. Présence de fourrés à Nerprun des rochers et d'ourlets et sous-bois thermophiles abritant des espèces remarquables.

Intérêt de conservation pour d'autres espèces : très fort

Présence du Nerpun des rochers (*Rhamnus saxatilis*), de la Sabline des Chaumes (*Arenaria controversa*), de la Crapaudine de Guillon (*Sideritis hyssopifolia* subsp. *guillonii*) du Lin de Léo (*Linum leonii*) de l'Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*), de la Crucianelle à feuilles étroites (*Crucianella angustifolia*) et du Limodore occidental (*Limodorum trautmanianum*). Treize espèces végétales déterminantes de ZNIEFF sont recensées sur le site de la Perluche et une quinzaine pour le site du Grand Guillon.

Intérêt conservatoire : faible

Faible nombre d'individus (environ 150 pieds en cumulé).

Vulnérabilité : faible à moyenne

Si la totalité des sites sont des propriétés privées et donc susceptibles de souffrir de soudaines modifications de gestion ou d'un abandon progressif (qui s'observe déjà à l'heure actuelle), et qu'ils ne bénéficient d'aucune protection (classement en ZNIEFF uniquement), les populations de Globulaire commune ne semblent pas menacées à court terme.

Possibilité d'actions :

Porter à connaissance et localisation des enjeux aux propriétaires et gestionnaires. Proposition de gestion en se concentrant dans un premier temps sur les populations les plus importantes.

🌿 **Chaumes des Séverins (La Couronne -16) - priorité 2A**

Intérêt chorologique : faible

Les pelouses des Séverins (La Contrie, la Fontaine du Poirier, le Pérat) se situent au cœur du noyau de population angoumoisin de la Globulaire commune.

Intérêt phytocénotique : moyen à fort

Assez faibles superficies de pelouses du *Sideritido guillonii* - *Koelerietum vallesianae* et du *Lino appressi* – *Seslerietum caeruleae* (fermeture du milieu ou sites de taille restreinte), excepté sur le site de la Fontaine du Poirier. Ces sites abritent d'autres habitats très patrimoniaux (fourrés à Nerprun des rochers et/ou à Spirée d'Espagne, pelouses à thérophytes calciphiles, pelouses sur dalles rocheuses, etc.).

Intérêt de conservation pour d'autres espèces : très fort

Présence de la Crapaudine de Guillon (*Sideritis hyssopifolia* subsp. *guillonii*), du Lin de Léo (*Linum leonii*), de la Renoncule à feuilles de graminée (*Ranunculus gramineus*), de la Spirée d'Espagne (*Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata*) et du Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*). Très important cortège d'espèces rares et menacées sur l'ensemble des sites dont une belle population de Marguerite à feuilles de graminées (*Leucanthemum graminifolium*) sur le site de la Fontaine du Poirier. Beau cortège des pelouses thérophytiques : Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*), Crucianelle à feuilles étroites (*Crucianella angustifolia*). Une vingtaine d'espèces végétales déterminantes sont recensées sur le site.

Intérêt conservatoire : moyen

L'évaluation des effectifs donne un résultat d'environ 7 800 pieds de Globulaire commune pour les sites des Séverins. Le site de la Fontaine du Poirier revêt une importance particulière pour la conservation du taxon au sien de ce complexe, car il abrite à lui seul environ 4 000 pieds.

Vulnérabilité : faible à moyenne

Le site de la Fontaine du Poirier est géré par le CEN et devrait donc se maintenir dans le temps grâce à la gestion adaptée pratiquée sur le site. Le développement de la carrière située à proximité reste toutefois à surveiller. Le site de la Contrie est potentiellement menacé par l'extension du quartier résidentiel situé en contrebas, toutefois, une partie du site a été acquis par LISEA et sera bientôt géré en convention avec le CEN. Les populations de Globulaire du site du Pérat, bien qu'il soit nettement plus rudéralisé et fréquenté, ne semble pas fortement menacées à court terme (fermeture et rudéralisation du milieu à surveiller).

Possibilité d'actions :

Porter à connaissance et localisation des enjeux aux propriétaires et gestionnaires. Proposition de gestion en se concentrant dans un premier temps sur les populations les plus importantes.

🌿 **Chaumes de la Tourette (La Couronne -16) - priorité 2A**

Intérêt chorologique : faible

Les Chaumes de la Tourette se situent au cœur du noyau de population angoumois. Il constitue un des « causses » de l'Angoumois, bien qu'il soit en moins bon état de conservation que le plateau des Meulières de Claix.

Intérêt phytocénotique : fort

Importantes superficies de pelouses du *Sideritido guillonii* - *Koelerietum vallesianae* et du *Lino appressi* – *Seslerietum caeruleae* en bon état de conservation, notamment sur la partie centrale (le Logis des Jockeys). Beaucoup d'autres habitats patrimoniaux sont représentés sur le site : fourrés à Nerprun des rochers et Spirée d'Espagne, pelouses à annuelles calciphiles, chênaies vertes, etc.

Intérêt de conservation pour d'autres espèces : très fort

Site exceptionnel abritant un nombre très important d'espèces patrimoniales : présence de la Crapaudine de Guillon (*Sideritis hyssopifolia* subsp. *guillonii*), du Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*), de la Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*) et du Lin de Léo (*Linum leonii*). Très important cortège d'espèces rares et menacées sur l'ensemble des sites dont quelques pieds des rarissimes Marguerite à feuilles de graminées (*Leucanthemum graminifolium*) et Tulipe australe (*Tulipa sylvestris* subsp. *australis*). Le site compte également une très importante population de Spirée d'Espagne (*Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata*) ainsi que la Renoncule à feuilles de graminée (*Ranunculus gramineus*), le Thésium divariqué (*Thesium humifusum* subsp. *divaricatum*), l'Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*), pour un total de cinquante espèces végétales déterminantes.

Intérêt conservatoire : moyen

Environ 11 000 pieds de Globulaire commune ont été observés sur le site du Logis des Jockeys. Dans l'ensemble, les chaumes de la Tourette comptent plus de 17 000 pieds de Globulaire revêtant ainsi une importance non négligeable pour la conservation du taxon.

Vulnérabilité : forte

Le site des Chaumes de la Tourette a été soumis à des pressions multiformes et a subi des dégradations irréversibles liées notamment à une forte pression immobilière et foncière due à la proximité d'Angoulême (construction de l'hippodrome dans la première moitié du XXème siècle, et plus récemment installation d'entreprises, construction de centres de loisirs, réalisation de lotissements, accroissement du trafic routier, rudéralisation des milieux, développement d'espèces invasives). Malgré cela, il s'agit d'un des plus beaux sites d'habitats calcicoles xériques de la région et son état de conservation est très satisfaisant. Ce site est par ailleurs protégé au titre de Natura 2000 et des discussions sont en cours entre le CEN et les propriétaires pour mettre en place une gestion conservatoire par convention sur les plus beaux secteurs de pelouses, notamment dans le cadre des mesures compensatoires liées à la LGV SEA.

Possibilité d'actions :

Porter à connaissance des enjeux aux propriétaires et gestionnaires. Proposition de gestion en se concentrant dans un premier temps sur les populations les plus importantes (Logis des Jockeys).

🌿 Vallée des Eaux Claires (Puymoyen, Dirac, Voeuil-et-Giget - 16) - priorité 2A

Intérêt chorologique : faible

Les populations de Globulaire de la vallée des Eaux Claires se trouvent dans le noyau de l'Angoumois et n'ont donc pas de particularité chorologique propre.

Intérêt phytocénotique : fort

La vallée des Eaux Claires et ses coteaux abrupts exposés plein sud abritent des surfaces très importantes d'habitats patrimoniaux en excellent état de conservation : pelouses xérothermophiles du *Sideritido guillonii* - *Koelerietum vallesianae* (et dans une moindre mesure du *Lino appressi* – *Seslerietum caeruleae*), des pelouses sur dalles rocheuses, pelouses à thérophytes calciphiles, fourrés à Nerprun des rochers, communautés ptérophytiques et bryophytiques des falaises continentales calcaires, chênaies vertes, etc.

Intérêt de conservation pour d'autres espèces : fort

Présence d'un nombre important de stations d'espèces rares et menacées sur les mêmes pelouses que la Globulaire : Crapaudine de Guillon (*Sideritis hyssopifolia* subsp. *guillonii*), Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*), Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*), Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*), Thésium divariqué (*Thesium humifusum* subsp. *divaricatum*), etc. Il est important de noter que la vallée recèle bien d'autres enjeux dans les autres habitats qui s'y trouvent. Près de cinquante espèces végétales déterminantes sont recensées sur cette vallée très riche.

Intérêt conservatoire : fort

En cumulé, les stations situées sur les coteaux de la vallée des Eaux Claires comptent près de 50 000 rosettes (environ 10% des effectifs départementaux). Une station est particulièrement intéressante pour l'espèce. Il s'agit du coteau exposé sud allant du Moulin de Rochefort (Puymoyen) au Maine Prévot (Dirac) constitué de pelouses xérothermophiles quasi-ininterrompues en faisant une des plus grandes stations de l'espèce en termes de superficie.

Vulnérabilité : faible

Vallée protégée au titre de zone spéciale de conservation (Natura 2000) plus quelques parcelles acquises par le CEN. Le reste de la vallée est tantôt privé, tantôt communal, parcouru de nombreux sentiers de randonnées et de parcours d'escalade. Aucune menace ne court sur cet espace (valeur patrimoniale et paysagère extrêmement importante et volonté locale de la sauvegarder).

Possibilité d'actions :

Récoltes conservatoires pour renforcer d'autres populations de l'Angoumois.

🌿 **Coteau de Font Belle et du Bois de Saint Martin (Angoulême -16) - priorité 2A**

Intérêt chorologique : faible

Ces stations se situent au cœur du noyau de population de Globulaire commune de l'Angoumois.

Intérêt phytocénotique : fort

Importantes superficies de pelouses du *Sideritido guillonii* - *Koelerietum vallesianae* et du *Lino appressi* – *Seslerietum caeruleae*. Toute la série de la chênaie verte est représentée sur ces sites (des pelouses à thérophytes calciphiles jusqu'au climax forestier).

Intérêt de conservation pour d'autres espèces : très fort

Présence de la Crapaudine de Guillon (*Sideritis hyssopifolia* subsp. *guillonii*), du Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*), de la Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*), de l'Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*), sur les deux sites et du Lin de Léo (*Linum leonii*), de la Marguerite à feuilles de graminée (*Leucanthemum graminifolium*), de la Spirée d'Espagne (*Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata*) et de la Renoncule à feuille de graminée (*Ranunculus gramineus*) sur le site de Font Belle ainsi que le Thésium divariqué (*Thesium humifusum* subsp. *divaricatum*) et la Mélisque ciliée (*Melica ciliata*) pour le Coteau du Bois de St-Martin. Plus de trente espèces végétales déterminantes sont recensées sur ces deux sites.

Intérêt conservatoire : faible

Avec environ 3 700 pieds estimés au total, ces stations représentent une faible part des effectifs du taxon.

Vulnérabilité : moyenne à forte

Le contexte périurbain dans lequel se trouvent ces différentes stations laisse supposer qu'une pression anthropique est à l'œuvre. De fait ces stations sont plus menacées que les autres par l'urbanisation et la construction d'infrastructures routières et en ont souffert par le passé. Elles sont également plus exposées aux dégradations du fait d'une fréquentation plus importante liée à la proximité d'Angoulême (piétinement, dépôts de déchets). En parallèle, bon nombre des pelouses sont en voie de fermeture (stade de pelouses-ourlets à chaméphytes, voire fourrés).

Possibilité d'actions :

Le CEN est déjà en contact avec la commune d'Angoulême pour les sites lui appartenant (Coteau du Bois de Saint-Martin) ainsi qu'avec le propriétaire du site de Font Belle dans une optique de sensibilisation et de mise en œuvre de gestion adaptées aux enjeux de biodiversité en place.



Figure 4 : Globulaire commune en surplomb de corniche rocheuse à Font Belle (Angoulême -16)

🌿 Vallée de l'Anguienne (Angoulême, Soyaux, Dirac, Garat - 16) - priorité 2A

Intérêt chorologique : faible

Cette vallée est une des principales constituantes de la région naturelle de l'Angoumois.

Intérêt phytocénotique : fort

Très importantes superficies de pelouses du *Sideritido guillonii* - *Koelerietum vallesianae* et du *Lino appressi* – *Seslerietum caeruleae* en bon état de conservation, associées à de remarquables ensembles de végétations patrimoniales appartenant à la série de la chênaie verte.

Intérêt de conservation pour d'autres espèces : très fort

Présence de nombreuses espèces fortement patrimoniales : Crapaudine de Guillon (*Sideritis hyssopifolia* subsp. *guillonii*), Lin de Léo (*Linum leonii*), Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*), Thésium divariqué (*Thesium humifusum* subsp. *divaricatum*), Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*), Crucianelle à feuilles étroites (*Crucianella angustifolia*), Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*), Renoncule à feuilles de graminée (*Ranunculus gramineus*), Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus* var. *jaubertianus*) et Spirée d'Espagne (*Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata*). Plus de cinquante espèces végétales déterminantes sont recensées sur cette vallée qui revêt une importance exceptionnelle.

Intérêt conservatoire : fort

Nombre cumulé de pieds important (plus de 60 000 pieds sur l'ensemble des stations soit environ 12% des effectifs totaux du taxon dans le département).

Vulnérabilité : faible

La quasi-totalité de la vallée de l'Anguienne est protégée au titre de zone spéciale de conservation (Natura 2000). La vallée est tantôt privée, tantôt communale, parcourue de nombreux sentiers de randonnées et de parcours d'escalade. Les coteaux abrupts et rocheux la bordant, impossibles à cultiver et difficilement constructibles, ont été épargnés par les activités humaines. Le principal risque pesant sur eux est donc la déprise agricole et la progression des boisements faisant suite à l'abandon du pâturage (progression de la chênaie verte notamment). A l'inverse, la Pyrale du buis a fortement contribué à réouvrir certains coteaux en détruisant bon nombre de fourrés à *Buxus sempervirens*.

Possibilité d'actions :

Porter à connaissance des enjeux aux propriétaires (en lien avec l'animateur Natura 2000). Proposition de mesures de gestion.



Figure 5 : Station de Globulaire commune au Maine Terrou (Garat, 16), une des nombreuses stations de la vallée calcaire de l'Anguienne qui constitue, avec le reste des vallées et plateaux calcaires de l'Angoumois, un bastion très important de l'espèce au niveau régional

🌿 **Coteaux de l'Ecluy (Bécheresse, Plassac-Rouffiac - 16) - priorité 2A**

Intérêt chorologique : moyen

Ensemble de petits coteaux sur marnes xérophiles situé en limite de l'Angoumois et qui marquent le début des coteaux marneux du Montmorélien.

Intérêt phytocénotique : moyen

Une des rares localités de l'espèce sur marnes xérophiles en Charente (avec celle de Salles-Lavalette et celle de Saint-Amant de Montmoreau).

Intérêt de conservation pour d'autres espèces : faible

Présence de quelques espèces patrimoniales sur ces coteaux (huit espèces végétales déterminantes de ZNIEFF), mais la Globulaire commune représente le seul enjeu de grande importance pour la flore.

Intérêt conservatoire : faible

Ces stations n'abritent qu'un assez faible nombre de rosettes (200 pieds environ sur quatre stations).

Vulnérabilité : forte

Les quatre stations sont situées sur des coteaux privés, non pâturés et fortement soumis à une dynamique naturelle de fermeture du milieu (malgré une fauche occasionnelle pour certains coteaux). Les stations de Globulaire sont donc cantonnées à des secteurs particulièrement écorchés pour lesquels la dynamique du Brachypode et des ligneux est moins importante.

Possibilité d'actions :

Porter à connaissance des enjeux aux propriétaires. Mise en pâturage pour rouvrir les coteaux. Un renforcement des populations peut être envisager (à partir de semences récoltées sur le Coteau de Chez Verdu).



Figure 6 : Station de Globulaire commune sur la Butte du Télégraphe (Plassac-Rouffiac -16)

🌿 **Coteau de Chez Verdu (Saint-Amant de Montmoreau - 16) - priorité 2A**

Intérêt chorologique : fort

Cette station est la deuxième plus au sud qui soit connue en Charente. Ce sont les seules stations charentaises nettement séparées du noyau de population de l'Angoumois.

Intérêt phytocénotique : moyen

Une des rares stations sur marnes xérophiles en Charente (avec celle de Salles-Lavalette et celles de Bécheresse/Plassac-Rouffiac).

Intérêt de conservation pour d'autres espèces : très fort

Présence sur le même coteau de quelques orchidées patrimoniales, notamment l'Ophrys des Lupercales (*Ophrys lupercalis*) et l'Ophrys jaune (*Ophrys lutea*). Nombre important d'espèces patrimoniales de pelouses xérophiles et de bas-marais alcalin sur ce site d'une grande richesse : Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*), Orchis élevé (*Dactylorhiza elata*), Sérapias en soc (*Serapias vomeracea*). Plus de vingt espèces végétales déterminantes de ZNIEFF sont connues sur ce site.

Intérêt conservatoire : moyen

La station s'étend sur l'ensemble des coteaux présents sur le site et abrite un nombre important de rosettes (estimation à 7 000 pieds environ) ce qui fait de la station de Chez Verdu une des plus importantes pour la conservation du taxon, notamment compte tenu de son caractère excentré par rapport aux populations angoumoises.

Vulnérabilité : faible

Site acquis et géré par le CEN qui est également structure animatrice du site Natura 2000 des Coteaux du Montmorélien (dont fait partie le site de Chez Verdu). La gestion mise en œuvre sur les coteaux vise à maintenir la qualité des milieux naturels et les populations d'espèces rares qui y croissent.

Possibilité d'actions :

Non prioritaire car la station est en excellent état de conservation et régulièrement suivie. Peut servir de station de récolte de semence pour renforcer d'autres populations du Montmorélien.

🌿 **Coteau des Gougeaux (Salles-Lavalette - 16) - priorité 2A**

Intérêt chorologique : fort

Cette station est la plus au sud qui soit connue en Charente. Les stations régionales les plus proches dans cette direction se trouvent sur la frange est du Lot-et-Garonne (limites du Quercy).

Intérêt phytocénotique : moyen

Une des rares stations sur marnes xérophiles en Charente (avec celle de Saint-Amant et celles de Bécheresse/Plassac-Rouffiac).

Intérêt de conservation pour d'autres espèces : moyen

Présence sur le même coteau de quelques orchidées patrimoniales, notamment l'Ophrys jaune (*Ophrys lutea*) et l'Orchis militaire (*Orchis militaris*).

Intérêt conservatoire : faible

Station de taille très restreinte (quelques mètres carrés sur une zone écorchée) et ne comptant que 27 rosettes.

Vulnérabilité : forte

Bien que le coteau soit entretenu (pâturage, fauchage), la partie où se trouve la Globulaire commune présente une très nette tendance à se refermer (ligneux en abondance). Couplé au faible nombre de pieds, cette menace est sérieuse.

Possibilité d'actions :

Terrain actuellement en vente, propriétaire actuel conscient des enjeux et de leur localisation. Des contacts pourront être pris avec le nouveau propriétaire. Ce coteau appartient au site Natura 2000 des Coteaux du Montmorélien dont la structure animatrice est le CEN.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le présent programme d'étude a permis de préciser l'aire de répartition de la Globulaire commune dans le département de Charente. Il a permis de fournir un ordre de grandeur des effectifs présents et de leur distribution. La majeure partie des stations et des effectifs se trouvent au niveau de la région naturelle de l'Angoumois où l'espèce s'est remarquablement bien maintenue avec des effectifs parfois très importants. L'aire de répartition de la Globulaire commune s'étend sur les coteaux et plateaux calcaires bordant le fleuve Charente en aval d'Angoulême jusqu'à Châteauneuf-sur-Charente.

Des populations sporadiques se rencontrent sur certains coteaux marneux xériques de la région naturelle du Montmorélien constituant une certaine originalité pour cette espèce connue uniquement des calcaires durs dans l'ouest de la France.

En Charente, un nombre conséquent de stations sont pérennisées grâce aux politiques publiques de protection de l'environnement (Natura 2000, sites CEN), certaines stations souffrent toutefois d'un manque évident d'entretien des pelouses qui ont tendance à se refermer, *a contrario* certains coteaux abritant autrefois des fourrés denses à buis se sont réouverts sous l'action de la pyrale favorisant localement un retour en force de la Globulaire commune.

ANNEXE 1 : CARTES BILAN DES PROSPECTIONS DE 2019-2020

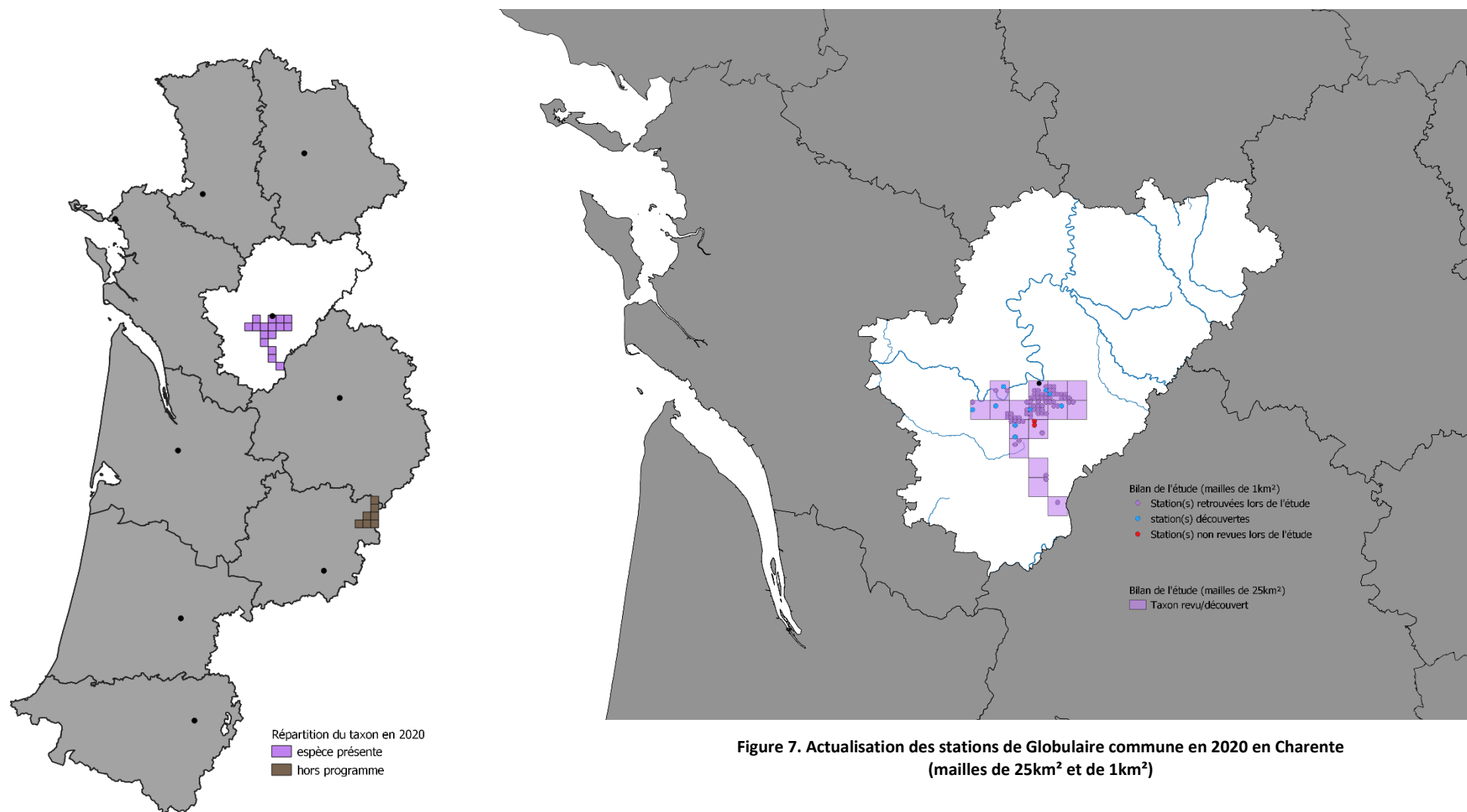


Figure 7. Actualisation des stations de Globulaire commune en 2020 en Charente (mailles de 25km² et de 1km²)

ANNEXE 2 : BILAN STATIONNEL DE LA GLOBULAIRE COMMUNE

Tableau 5. Bilan stationnel de la Globulaire commune en Charente (16)

Secteur	Station	Date première observation	Date dernière observation	Date dernière prospection	Effectifs	Menaces (P) potentielles ou (A) actives	Etat de conservation de la population	Commentaire	Périmètre de protection	Propriétaire - Gestionnaire	Priorité
Coteaux de Châteauneuf-sur-Charente	Châteauneuf-sur-Charente (Font-qui-Pisse)	2005	2019	2019	96 pieds	Surfréquentation (P)	Favorable	Station située sur une corniche rocheuse, à proximité immédiate du parking (site ouvert au public) et en droit d'une piste d'escalade.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000 Site CEN	Commune - CEN (bail)	2A
Coteaux de Châteauneuf-sur-Charente	Châteauneuf-sur-Charente (Bois Soudat)	2019	2019	2019	4 pieds	Très faible nombre d'individus (A)	Défavorable inadéquat	Station située sur une pelouse assez refermée mais traversée par de nombreux chemins dont les bordures sont favorables à la Globulaire. Très faible nombre de pieds.	Aucun	Privé ?	2A
Méandres de la Charente de Trois Palis à Châteauneuf	Roulet Saint-Estèphe (la Ménardrie)	2020	2020	2020	2376 pieds	-	Favorable	Petite pelouse xérophile très ouverte favorable au maintien de l'espèce.	Aucun	Privé	3
Méandres de la Charente de Trois Palis à Châteauneuf	Sireuil (Les Amelins de la Vallade)	2005	2019	2019	690 pieds	-	Favorable	Station située sur un coteau assez peu étendu au sein d'un complexe de pelouses assez vaste	ZNIEFF 1	Privé ?	2A
Méandres de la Charente de Trois Palis à Châteauneuf	Champmillon (La Coussette)	2019	2019	2019	150 pieds	Fermeture du milieu (A)	Favorable	Espèce très localisée sur de petites zones pierreuses au sein de pelouses assez refermées (ligneux, Brachypode).	ZNIEFF 1 (projet)	Privé	2A
Méandres de la Charente de Trois Palis à Châteauneuf	Trois-Palis (Rochecorail)	2005	2019	2019	20 pieds	Fermeture du milieu (A) Faible nombre d'individus (A)	Défavorable inadéquat	Station située sur des buttes rocheuses au sein d'une très petite clairière dans un boisement thermophile et non entretenues.	ZNIEFF 1	Privé	2A

Secteur	Station	Date première observation	Date dernière observation	Date dernière prospection	Effectifs	Menaces (P) potentielles ou (A) actives	Etat de conservation de la population	Commentaire	Périmètre de protection	Propriétaire - Gestionnaire	Priorité
Grands chaumes du Vignac, de Clérignac et de Mouthiers	Roulet-Saint-Estèphe (Le Vignac)	2012	2020	2020	80428 pieds	-	Favorable	Vaste site de pelouses non pâturées (mais entretenues par gestion des ligneux). Population colossale.	ZNIEFF 1 Natura 2000 Site CEN	CEN - Commune (convention)	2A
Grands chaumes du Vignac, de Clérignac et de Mouthiers	Roulet-Saint-Estèphe (Les Baudries)	2003	2019	2019	84 pieds	Fermeture du milieu (P)	Favorable	Pelouses en voie de fermeture, mais prochainement gérées dans l'optique de rouvrir le milieu (CEN dans le cadre des mesures compensatoires LGV SEA). Une troisième station observée en 2012 au nord-ouest du site (Frédéric FY, 2012), mais non revu en 2017 par Charente Nature.	ZNIEFF 1 Site LGV SEA	CEN - LISEA (convention)	3
Grands chaumes du Vignac, de Clérignac et de Mouthiers	Claix (Les Meulières)	1984	2020	2020	200070 pieds	-	Favorable	Site pâturé (ânes/chevaux jusqu'en 2019, puis ovins), constitués de pelouses xérophiles en très bon état de conservation sur de très importantes superficies.	ZNIEFF 1 Natura 2000 Site CEN	CEN	2A
Grands chaumes du Vignac, de Clérignac et de Mouthiers	Claix (Pelouses de Chez Dorgnion au Petit Maine Sec)	1998	2019	2019	12865 pieds	Construction réseau ferroviaire (A) Fermeture du milieu (P)	Favorable	Station constituée d'un vaste chaume très ouvert (Chaumes de Clérignac - 10260 pieds) prolongé par un coteau abritant de belles pelouses à l'ouest (Chez Dorgnion - 2605 pieds). Le site est traversé par la LGV SEA.	ZNIEFF 1 En partie Natura 2000	Privé	2A
Grands chaumes du Vignac, de Clérignac et de Mouthiers	Mouthiers-sur-Boème (La Maillarderie)	2020	2020	2020	1724 pieds	-	Favorable	Petite pelouse xérothermophile très favorable à la Globulaire commune.	Aucun	Privé ?	3
Grands chaumes du Vignac, de Clérignac et de Mouthiers	Mouthiers-sur-Boème (Les Chaumes - nord)	2006	2020	2020	5652 pieds	-	Favorable	Pelouses sur plateau et coteau exposé est. La Globulaire est répandue.	ZNIEFF 1 (projet) Site CEN	CEN	2A
Grands chaumes du Vignac, de Clérignac et de Mouthiers	Mouthiers-sur-Boème (Chaumes de Grand Champ)	2018*	2020	2020	12100 pieds	-	Favorable	Pelouses et tonsures xérothermophiles. Habitat très favorable.	ZNIEFF 1 (projet) Site LGV SEA	CEN - LISEA (convention)	2A

Secteur	Station	Date première observation	Date dernière observation	Date dernière prospection	Effectifs	Menaces (P) potentielles ou (A) actives	Etat de conservation de la population	Commentaire	Périmètre de protection	Propriétaire - Gestionnaire	Priorité
Bassin de la Boëme (Chaumes de Nanteuillet)	Voulgézac (Pré Vachon)	1984	2020	2020	204 pieds	Fermeture du milieu (P)	Favorable	Petite pelouse xérophile en bon état de conservation et favorable au maintien de la Globulaire. Les autres pelouses du site accusent une fermeture progressive par les fourrés et/ou une dérive trophique.	ZNIEFF 1	Privé	2A
Bassin de la Boëme (Abords de Mouthiers)	Mouthiers-sur-Boëme (Forges)	1988	1988	Non actualisée	-	-	-	Station non actualisée (accès difficile), un passage pourra être envisager en 2021 à l'occasion d'un inventaire sur l'Odontite de Jaubert.	Aucun	Privé	-
Bassin de la Boëme (Abords de Mouthiers)	Mouthiers-sur-Boëme (Le Champ de Michel)	2018	2018	2020	Non observée	Fermeture du milieu (P)	Non observée	Pelouses potentiellement favorables, mais l'espèce n'y a pas été contactée. En revanche, <i>Globularia bisnagarica</i> est très abondante sur le site.	Aucun	Privé	-
Bassin de la Boëme (Abords de Mouthiers)	Mouthiers-sur-Boëme (Chez Lhéraud)	2007	2020	2020	106 pieds	-	Favorable	Station de Globulaire très localisée. Situation favorable au maintien de l'espèce (vastes pelouses xérophiles très rases et ouvertes).	ZNIEFF 1	Privé	2A
Bassin de la Boëme (Abords de Mouthiers)	Mouthiers-sur-Boëme (Le Petit Poinaud)	2018*	2019	2019	15 pieds	Fermeture du milieu (P) Faible nombre d'individus (A)	Favorable	Pelouse de taille modeste plus ou moins ouverte (fermeture par le Brachypode et les ligneux).	ZNIEFF 1	Privé ?	3
Bassin de la Boëme (Abords de Mouthiers)	Mouthiers-sur-Boëme (Chaumes de la Perluce)	2004	2020	2020	35 pieds	Fermeture du milieu (P) Eutrophisation (P) Surfréquentation par les sangliers (A) Faible nombre d'individus (A)	Favorable	Pelouses en très bon état de conservation ; quelques dégâts occasionnés par les sangliers. Eutrophisation depuis les cultures adjacentes modérée au contact du site.	ZNIEFF 1	Privé	2A

Secteur	Station	Date première observation	Date dernière observation	Date dernière prospection	Effectifs	Menaces (P) potentielles ou (A) actives	Etat de conservation de la population	Commentaire	Périmètre de protection	Propriétaire - Gestionnaire	Priorité
Bassin de la Boëme (Les Séverins)	La Couronne (Les Landes de Terre Neuve/Bois Brûlé - ouest)	2020	2020	2020	720 pieds	Coupe forestière, dépôt de bois, aménagement forestier (A)	Favorable	Station située au sein d'une pelouse xérophile ouverte très favorable au sein d'un boisement activement géré pour son bois (zones de dépôts de bois).	Aucun	Privé ?	3
Bassin de la Boëme (Les Séverins)	La Couronne (Le Pérat)	1984	2019	2019	1964 pieds	Fermeture du milieu (P)	Favorable	Ensemble de pelouses plus ou moins ourlifiées, mais avec encore de nombreuses zones bien ouvertes favorables à l'espèce.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Commune ?	3
Bassin de la Boëme (Les Séverins)	La Couronne (La Contrie)	2004	2019	2019	1470 pieds	Fermeture du milieu (P)	Favorable	Pelouses xérophiles en bon état de conservation (malgré un faciès à Armoise blanche très dominant).	ZNIEFF 1 en partie site LGV SEA	Privé En partie CEN - LISEA (convention)	3
Bassin de la Boëme (Les Séverins)	La Couronne (La Fontaine du Poirier)	2004	2019	2019	4340 pieds	-	Favorable	Vastes pelouses xérophiles très favorables au cortège d'espèces patrimoniales de l'Angoumois et gérée par le CEN.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000 Site CEN	CEN (convention)	2A
Vallées calcaires péri-angoumoises (La Charreau)	Torsac (Bois de la Couasse)	2005	2019	2019	111 pieds	-	Favorable	Petit coteau en bord de route départementale (roches affleurantes et pelouses xérophiles).	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	En partie privé En partie CD16	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (La Charreau)	Voeuil-et-Giget (Le Chambon)	2019	2019	2019	30 pieds	-	Favorable	Petit coteau en bord de route (roches affleurantes et pelouses xérophiles), la Globulaire vulgaire est localisée sur des affleurements rocheux en haut du coteau.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé ?	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (La Charreau)	Voeuil-et-Giget (Font de Quatre Francs)	1984	2019	2019	14858 pieds	Fermeture du milieu (A)	Favorable	Grand coteau privé avec une partie pâturée extensivement, le reste en libre évolution (d'où une fermeture importante sur certains secteurs). Continuité des populations sur tout le coteau.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé	3

Secteur	Station	Date première observation	Date dernière observation	Date dernière prospection	Effectifs	Menaces (P) potentielles ou (A) actives	Etat de conservation de la population	Commentaire	Périmètre de protection	Propriétaire - Gestionnaire	Priorité
Vallées calcaires péri-angoumoises (La Charreau)	Voeuil-et-Giget (Le Sterling)	2019	2019	2019	480 pieds	-	Favorable	Pelouse en bon état de conservation abritant des cortèges plus ou moins ouverts. Evolution très lente. A noter qu'une partie des pelouses a toutefois été dégradée (aménagement d'un jardin privatif).	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 En partie Natura 2000	Privé	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (La Charreau)	Mouthiers-sur-Boeme (Le Roc)	2005	2020	2020	500 pieds	Fermeture du milieu (P)	Favorable	Pelouses xérophiles en bon état de conservation et favorables au maintien de l'espèce.	Aucun	?	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (La Charreau)	La Couronne (Bois Brûlé - est)	2020	2020	2020	3680 pieds	Fermeture du milieu (P)	Favorable	Deux stations distantes de 220 mètres prenant la forme de clairières de pelouses xérophiles.	Aucun	Privé ?	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (La Charreau)	La Couronne (Le Giraudeau)	2005	2020	2020	11980 pieds	-	Favorable	Pelouse xérophile en bon état de conservation sur une grande surface, très favorable à l'espèce. Une partie de la population se situe au sein d'une bande entretenue (coupe-feu).	ZNIEFF 1 (projet) ZNIEFF 2 En partie Natura 2000	Commune ?	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (La Charreau)	Voeuil-et-Giget (Bois des Turins)	2008	2020	2020	622 pieds	Fermeture du milieu (P)	Favorable	Petite station (10-50 pieds) observée sur des rochers à proximité de lotissements en 2008, non revue en 2019. En revanche, la vaste clairière proche, gérée pour la chasse, abrite des pelouses sèches abritant une belle population de Globulaire.	Aucun	Privé ?	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (La Charreau)	Voeuil-et-Giget (La Ginotte)	2020	2020	2020	3247 pieds	Fermeture du milieu (P) Surfréquentation, piétinement (P)	Favorable	Plusieurs belles pelouses majoritairement exposées à l'ouest tendant à se refermer par endroit en l'absence de gestion.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 en partie Natura 2000	Privé ?	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (Chaumes de la Tourette)	La Couronne (Les Rigasses)	2004	2019	2019	2370 pieds	Surfréquentation, piétinement (P)	Favorable	Pelouses morcelées situées dans d'anciennes carrières de pierres de taille.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé (propriétaire connu)	3

Secteur	Station	Date première observation	Date dernière observation	Date dernière prospection	Effectifs	Menaces (P) potentielles ou (A) actives	Etat de conservation de la population	Commentaire	Périmètre de protection	Propriétaire - Gestionnaire	Priorité
Vallées calcaires péri-angoumoises (Chaumes de la Tourette)	La Couronne (Barbary)	2020	2020	2020	91 pieds	Fermeture du milieu (A)	Favorable	Pelouses pâturées abritant l'espèce sur une surface assez restreinte, malgré un habitat et une gestion favorables.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé	2A
Vallées calcaires péri-angoumoises (Chaumes de la Tourette)	La Couronne (Le Logis des Jockeys)	2012	2020	2020	11369 pieds	Surfréquentation/ piétinement/ parking (A) Fermeture du milieu (P)	Favorable	Partie centrale des Chaumes de la Tourette. Grand ensemble de pelouses xérophiles globalement en excellent état de conservation.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	En partie Privé En partie Commune	2A
Vallées calcaires péri-angoumoises (La Charreau aval)	La Couronne (Bel Air/Cothiers)	2005	2019	2019	26 pieds	Fermeture du milieu (A)	Favorable	Pelouses de taille modeste et assez fortement fermées. État jugé favorable compte tenu des habitats proches favorables à l'espèce.	ZNIEFF 2 Natura 2000	En partie Privé En partie CEN	2A
Vallées calcaires péri-angoumoises (Les Eaux-Clares)	Dirac (la Font de la Chaux - est)	2020	2020	2020	87 pieds	-	Favorable	Pelouse sèche +/- ouverte sur laquelle une petite station de Globulaire est localisée. Une partie du coteau n'a pas été prospectée.	Aucun	Privé	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (Les Eaux-Clares)	Dirac (la Font de la Chaux - ouest)	2020	2020	2020	1250 pieds	-	Favorable	Pelouse xérophile pâturée (bovins), végétation très ouverte et très rase, très favorable.	Aucun	Privé	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (Les Eaux-Clares)	Dirac (Le Moulin de Combe de Loup)	2008	2020	2020	2925 pieds	-	Favorable	Pelouses xérophiles ouvertes très favorables au maintien de l'espèce.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé ?	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (Les Eaux-Clares)	Dirac (Combe de Loup)	2006	2020	2020	5761 pieds	-	Favorable	Pelouses xérophiles très ouvertes à déclivité marquée très peu sujettes à la fermeture du milieu. Station constituée de deux coteaux séparés par un étroit vallon.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé ?	3

Secteur	Station	Date première observation	Date dernière observation	Date dernière prospection	Effectifs	Menaces (P) potentielles ou (A) actives	Etat de conservation de la population	Commentaire	Périmètre de protection	Propriétaire - Gestionnaire	Priorité
Vallées calcaires péri-angoumoises (Les Eaux Claires)	Puymoyen Dirac (Pelouses et corniches du Moulin de Rochefort au Maine Prévot)	1999	2020	2020	37401 pieds	Fermeture du milieu (P)	Favorable	Vaste station constituée d'un important réseau de pelouses et corniches peu éloignées les unes des autres en très bon état de conservation : Moulin de Rochefort : 1053 pieds Champ des Prauds : 2610 pieds Terrier de la Grand Font : 32251 pieds Pré Marty : 688 pieds Maine Prévot : 799 pieds	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000 en partie Site CEN	En partie CEN En partie Commune En partie Privé	2A
Vallées calcaires péri-angoumoises (Les Eaux Claires)	Voeuil-et-Giget (Le Solitaire)	2020	2020	2020	137 pieds	Fermeture du milieu (A)	Favorable	Site accusant une nette fermeture du milieu (absence de gestion), cependant favorable au maintien d'une petite population de Globulaire.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (Les Eaux Claires)	Puymoyen (Les Eaux-Claires)	1984	2019	2019	526 pieds	Fermeture du milieu (A)	Favorable	Station constituée de plusieurs noyaux situés dans les milieux ouverts relictuels d'un coteau très boisé (Buis, Chêne vert).	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (Les Eaux Claires)	Puymoyen (Tout-Vent - station ouest)	1996	2019	2019	5 pieds	Très faible nombre d'individus (A)	Défavorable inadéquat	Station située sous des lignes électriques sur des zones maintenues ouvertes par la présence de sangliers et l'entretien de la végétation en droit des lignes électriques.	ZNIEFF 1 (projet)	Privé	2B
Vallées calcaires péri-angoumoises (Les Eaux Claires)	Angoulême (Belle Roche)	2019	2019	2019	610 pieds	Fermeture du milieu (A)	Favorable	Station située sur un coteau assez refermé (fourrés, Brachypode), la Globulaire est localisée sur des bords de sentiers.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2	Privé ?	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (Les Eaux Claires)	Angoulême (Font Belle)	2005	2019	2019	840 pieds	Fermeture du milieu (P) Aménagement (A)	Favorable	Station située sur des pelouses rases en surplomb de falaise ainsi que sur les pelouses en contrebas de cette dernière.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2	Privé	2A

Secteur	Station	Date première observation	Date dernière observation	Date dernière prospection	Effectifs	Menaces (P) potentielles ou (A) actives	Etat de conservation de la population	Commentaire	Périmètre de protection	Propriétaire - Gestionnaire	Priorité
Vallées calcaires péri-angoumoises (Les Eaux Claires)	Angoulême (Bois Saint Martin)	2003	2019	2019	2240 pieds	Fermeture du milieu (P)	Favorable	Station assez étendue sur un coteau surplombant la RD 1000. Le coteau se referme lentement (fourrés thermophiles), mais d'importantes surfaces de pelouses xérophiiles demeurent.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2	Commune - CEN (convention en cours)	2A
Vallées calcaires péri-angoumoises (L'Anguienne)	Garat (Chaix)	2019	2019	2019	1830 pieds	Fermeture du milieu (P) Motocross sauvage (A)	Favorable	Pelouses situées sur un coteau privé, servant parfois de terrain de motocross (sauvage), tendance à une fermeture lente du milieu en l'absence de gestion.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (L'Anguienne)	Garat (Le Petit Moulin)	2019	2019	2019	15295 pieds	Fermeture du milieu (P)	Favorable	Succession de belles pelouses calcaires sur un coteau exposé sud donnant sur l'étang de la Tranchade. Certains secteurs en voie de fermeture (ligneux, Brachypode).	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé	2A
Vallées calcaires péri-angoumoises (L'Anguienne)	Garat (Le Maine Terrou)	1984	2019	2019	350 pieds	-	Favorable	Station située au sein d'une pelouse sèche exposée au sud très favorable à l'espèce.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (L'Anguienne)	Soyaux (Bois du Bressour)	1996	2020	2020	13760 pieds	-	Favorable	Vaste ensemble de pelouses xérothermophiles pour la plupart en très bon état de conservation.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé	2A
Vallées calcaires péri-angoumoises (L'Anguienne)	Dirac (Bois d'Hurtebise / Bois du Moulin Rompu)	1996	2020	2020	63 pieds	Fermeture du milieu (P)	Favorable	Pelouse située au sein d'une petite clairière. Très favorable au maintien de l'espèce.	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (L'Anguienne)	Soyaux (Frégeneuil - sud)	2020	2020	2020	7191 pieds	-	Favorable	Pelouses xérophiiles (en partie anciennes buxaiés).	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000	Privé	3

Secteur	Station	Date première observation	Date dernière observation	Date dernière prospection	Effectifs	Menaces (P) potentielles ou (A) actives	Etat de conservation de la population	Commentaire	Périmètre de protection	Propriétaire - Gestionnaire	Priorité
Vallées calcaires péri-angoumoises (L'Anguienne)	Dirac (Le Lyon)	2020	2020	2020	15 pieds	Fermeture du milieu (A) Faible nombre d'individus (A)	Défavorable inadéquat	Petite population au sein d'une minuscule trouée en bord de chemin.	Aucun	Privé ?	2B
Vallées calcaires péri-angoumoises (l'Anguienne)	Puymoyen (Tout-Vent - station est)	1996	2019	2019	45 pieds	Fermeture du milieu (A)	Favorable	Station située dans une petite clairière au sein d'un boisement thermophile.	Aucun (proposition du site en ZNIEFF)	Commune ?	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (L'Anguienne)	Soyaux (la Font du Cerisier / Frégeneuil)	2020	2020	2020	22635 pieds	-	Favorable	Grande pelouse xérophile en très bon état de conservation, en continuité avec le reste des stations de la vallée de l'Anguienne. Les pelouses de la Font du cerisier (exposées sud) abritent 18150 pieds et les pelouses d'exposition ouest de Frégeneuil abritent 4485 pieds.	En partie ZNIEFF 1 En partie ZNIEFF 2 En partie Natura 2000	Commune et Privé	2A
Vallées calcaires péri-angoumoises (l'Anguienne)	Angoulême (Le Moulin de Grelet - Rue de la Cible)	2020	2020	2020	24 pieds	-	Favorable	Pelouse xérophile orientée ouest favorable à l'espèce. Celle-ci est localisée au niveau de quelques rochers en nombre relativement restreint.	ZNIEFF 1 (projet)	Privé ?	3
Vallées calcaires péri-angoumoises (l'Anguienne)	Angoulême (Le Moulin de Grelet - Fontgrave)	2003	2019	2019	2800 pieds	Fermeture du milieu (P) Surfréquentation (P)	Favorable	Vaste site de pelouses xérophiles situé au cœur d'Angoulême et géré par la ville en vue d'accueillir les randonneurs.	ZNIEFF 1 (projet)	Commune	3
Coteaux de l'Ecly	Plassac-Rouffiac (La Brousse)	2019	2019	2019	1 pied	Fermeture du milieu (A) Très faible nombre d'individus (A)	Défavorable mauvais	Station située sur un coteau favorable à l'espèce malgré une fermeture avancée du milieu par le Brachypode et les ligneux.	Aucun	Privé	2A
Coteaux de l'Ecly	Plassac-Rouffiac (Butte du Télégraphe)	2019	2019	2019	118 pieds	Fermeture du milieu (A)	Favorable	Pelouses favorables à l'espèce malgré une fermeture du coteau par le Brachypode et les ligneux.	Aucun	Privé	2A

Secteur	Station	Date première observation	Date dernière observation	Date dernière prospection	Effectifs	Menaces (P) potentielles ou (A) actives	Etat de conservation de la population	Commentaire	Périmètre de protection	Propriétaire - Gestionnaire	Priorité
Coteaux de l'Ecly	Bécheresse (La Chaume)	2006	2019	2019	42 pieds	Fermeture du milieu (A) Faible nombre d'individus (A)	Défavorable inadéquat	Chaume en voie de fermeture par le Brachypode et nombre d'individus faible.	Aucun	Privé	2A
Coteaux de l'Ecly	Bécheresse (Le Tertre)	2006	2019	2019	46 pieds	Fermeture du milieu (A) Aménagement du site (A) Faible nombre d'individus (A)	Favorable	Coteau en partie aménagé (plantations, zones décapées), mais majorité du site intacte, fermeture du milieu par le Brachypode et les ligneux.	Aucun	Privé	2A
Coteaux du Montmorélien	Saint-Amant (Chez Verdu)	2006	2019	2019	6915 pieds	Fermeture du milieu (P)	Favorable	Coteaux sur marnes xérophiles du Montmorélien abritant une grande population de <i>Globularia vulgaris</i> .	ZNIEFF 1 ZNIEFF 2 Natura 2000 Site CEN	CEN	2A
Coteaux du Montmorélien	Salles-Lavalette (Les Gougeaux)	2013	2019	2019	27 pieds	Fermeture du milieu (A) Faible nombre d'individus (A)	Favorable	Station la plus méridionale du Poitou-Charentes et en situation d'isolat géographique. Située sur un petit coteau rocheux en voie de fermeture avancée (ligneux) entouré par des pelouses sur marnes xérophiles.	Natura 2000	Privé	2A

ANNEXE 3 : CONTRIBUTEURS EXTERIEURS

En 2019, 7 observateurs (hors CBNSA) ont renseigné des données de l'espèce recherchée sur l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle Aquitaine ou ont permis d'orienter les recherches (connaissance de stations non saisies, alerte phénologique pour faciliter les recherches).

- Mélanie ADAM (CEN Nouvelle-Aquitaine, antenne Charente)
- Eric BRUGEL (LPO)
- Monique BRUN (Charente Nature)
- Céline PAGOT (Charente Nature)
- Guillaume PLANCHE (LPO)
- David SUAREZ (Charente Nature)
- Cécile Tartare (CEN Nouvelle-Aquitaine, antenne Charente)

ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE

Abadie J.-C., Nawrot O., Vial T., Caze G. et Hamdi E., 2019 – *Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine* – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Conservatoire Botanique National du Massif central et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 108 pages + annexes.

Gargominy, O., Terceirie, S., Régnier, C., Ramage, T., Dupont, P., Vandiel, E., Daszkiewicz, P., Léotard, G., Courtecuisse, R., Antonetti, P., Canard, A., Lévêque, A., Leblond, S., De Massary, J.-C., Haffner, P., Jourdan, H., Dewynter, M., Horellou, A., Noël, P., Noblecourt, T., Comolet, J., Touroult, J., Barbut, J., Rome, Q., Delfosse, E., Bernard, J.-F., Bock, B., Malécot, V., Bouillet, V., Hugonnot, V., Robbert Gradstein, S., Lavocat Bernard, E., Ah-Peng, C., Moreau, P.A. & Lebouvier, M., 2019 - *TAXREF v13.0, référentiel taxonomique pour la France* - Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Archive de téléchargement contenant 8 fichiers.

Gouel, S. (coord.), 2018 - *Liste rouge de la flore vasculaire de Poitou-Charentes* - Conservatoire botanique national Sud-Atlantique. Archive de téléchargement.



Chiffres clés des travaux menés en 2019-2020

- 41 stations de Globulaire commune actualisées (sur 42 stations à actualiser), soit 98% des stations à actualiser ;
- 40 stations de Globulaire commune retrouvées (sur 41 stations actualisées), soit 98% des stations actualisées ;
- 22 nouvelles mentions de Globulaire commune recensées, soit 35% des stations connues ;
- 62 stations de Globulaire commune recensées en Charente au terme de l'étude.



Conservatoire Botanique National



SUD-ATLANTIQUE



Siège

Domaine de Certes
47 avenue de Certes
33 980 AUDENGE
Téléphone : 05 57 76 18 07



Antenne Poitou-Charentes

Jardin botanique universitaire
Domaine du Deffend, Rue Sainte-Croix
86 550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Téléphone : 05 49 36 61 35



Antenne méridionale

Jardin botanique Paul Jovet
31 avenue Gaetan-Bernoville
64 500 SAINT-JEAN DE LUZ
Téléphone : 05 59 23 38 71